



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

francophonie

Question écrite n° 106933

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de Mme la ministre déléguée à la coopération, au développement et à la francophonie sur les demandes d'adhésion de nouveaux pays qui sont candidats, depuis plusieurs années, et parfois ne sont pas renouvelées faute d'un éventuel accord sur leur examen d'entrée. C'est le cas notamment pour l'État d'Israël qui souhaiterait intégrer la communauté francophone depuis plusieurs années, mais dont la candidature peut poser des problèmes politiques spécifiques. Des critères objectifs clairement définis au préalable permettraient d'éviter l'engagement de polémiques préjudiciables à la francophonie. Il lui demande donc de lui préciser la position du Gouvernement sur ce dossier.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire souligne à juste titre la vocation de l'État d'Israël, qui rassemble un grand nombre de francophones, à adhérer, le moment venu, à l'Organisation internationale de la francophonie. Lors de la visite d'État du Président Moshé Katsav à Paris du 16 au 20 février 2004, le Président de la République a rappelé clairement que la France souhaitait l'adhésion d'Israël à la francophonie. Sur cette base et en attendant que les conditions politiques d'une adhésion d'Israël soient réunies, notre pays a favorisé le rapprochement de ce pays avec les réseaux francophones. L'université de Tel-Aviv a ainsi adhéré en 2005 à l'Agence universitaire de la francophonie. L'université de Netanya envisagerait également de présenter une demande d'adhésion. À son tour, le Forum francophone des affaires a enregistré l'adhésion du patronat israélien. Par ailleurs, la France a développé activement, sur le plan bilatéral, de nombreuses initiatives susceptibles de conforter et promouvoir la francophonie en Israël : ouverture d'un nouvel Institut français à Tel-Aviv, accompagnée d'importantes manifestations culturelles ; organisation à Paris, le 18 décembre 2003, dans le cadre du Groupe de haut niveau franco-israélien, du premier Forum franco-israélien pour la jeunesse ; colloques du Forum des intellectuels des deux pays depuis mai 2004 ; mise en place, dans le domaine scientifique, d'une nouvelle organisation de la coopération scientifique et de recherche autour d'un haut conseil scientifique franco-israélien ; lancement le 15 mai 2006 à l'Assemblée nationale, par le Premier ministre et son homologue M. Ehud Olmert, de la Fondation France Israël dont l'idée avait été conçue par le Président de la République et l'ancien Premier ministre Ariel Sharon et qui a organisé du 15 au 21 mai 2006, la « Semaine de l'amitié franco-israélienne ».

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 106933

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : coopération, développement et francophonie

Ministère attributaire : coopération, développement et francophonie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 octobre 2006, page 10739

Réponse publiée le : 28 novembre 2006, page 12443